

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
*Paix - Travail - Patrie*  
 MINISTERE DE LA RECHERCHE  
 SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION  
 INSTITUT NATIONAL DE CARTOGRAPHIE  
 B.P. 157 Tél. : 22 22 29 21 Yaoundé  
 Fax : 22 23 39 54

REPUBLIC OF CAMEROON  
*Peace - Work - Fatherland*  
 MINISTRY OF SCIENTIFIC  
 RESEARCH AND INNOVATION  
 NATIONAL INSTITUTE OF CARTOGRAPHY  
 P.o. Box 157 YAOUNDE TEL. 222 29 21  
 Fax : 22 23 39 54

DIVISION DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES  
 CELLULE DE GEODESIE, DE TOPOGRAPHIE  
 ET DES FRONTIERES  
 UNITE DE TOPOGRAPHIE

Yaoundé, le 30 AVR 2006

N°...../AMS/MINERES/INC/DG/DTC/CGTF/UTT

100131

**ATTESTATION DE MESURE DE SUPERFICIE**

Superficie mesurée : 20.800 hectares  
 Demandeur : COMMUNE DE SALAPOUMBE  
 Carte de référence : Moloundou à 1/200.000  
 Situation Administrative : Département(s) de la Boumba-et-Ngoko  
 Arrondissement(s) de Moloundou

Mme DIEZEL MISSEY EUMHAK  
 ADRE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION  
 CENTRE DE GROUPE DES VENTES L'ING.

**DESCRIPTION DE LA ZONE FORESTIERE**

Le point de base A de cette forêt est situé à la confluence des rivières Boumba et Mayanga. Ses coordonnées UTM sont les suivantes : X = 308 000 ; Y = 517 400.

Le périmètre de cette forêt passe par les points A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R et S dont les coordonnées UTM sont les suivantes :

	A	B	C	D	E	F	G
X	308 000	304 400	299 400	299 300	298 400	298 600	294 700
Y	517 400	525 200	528 100	527 000	526 900	529 200	529 800

	H	I	J	K	L	M	N
X	295 200	291 800	288 700	286 000	285 200	281 400	280 000
Y	532 300	533 000	536 400	535 600	537 100	539 600	538 200

	O	P	Q	R	S
X	279 200	274 000	278 900	279 600	274 800
Y	538 500	528 100	532 600	532 000	287 500

Ses limites sont :

- Au Nord, à l'Est et au Sud :** - Du point A, suivre la rivière Mayanga et son affluent en amont pour atteindre le point B.  
 - Du point R suivre la droite BC = 6000m de

- Du point C, suivre la droite CD = 1200m de gisement 259 degrés pour atteindre le point D situé sur le cours d'eau Bakandji.
- Du point D, suivre Bakandji en aval sur 800m pour atteindre le point E.
- Du point E, suivre la droite EF = 2200m de gisement 85 degrés pour atteindre le point F situé sur un cours d'eau non dénommé.
- Du point F, suivre ce cours d'eau en aval pour atteindre le point G situé à son confluent avec Lokomo.
- Du point G, suivre Lokomo en amont pour atteindre le point H situé à son confluent avec un cours d'eau non dénommé.
- Du point H, suivre ce cours d'eau non dénommé en amont puis son affluent droit pour atteindre le point I.
- Du point I, suivre la droite IJ = 4500m de gisement 133 degrés pour atteindre le point J situé sur un cours d'eau non dénommé.
- Du point J, suivre ce cours d'eau non dénommé en aval pour atteindre le point K situé à son confluent avec Lené.
- Du point K, suivre Lené en amont pour atteindre le point L situé à son confluent avec un cours d'eau non dénommé.
- Du point L, suivre la droite LM = 5000m de gisement 146,5 degrés pour atteindre le point M situé sur la rivière Boudouboudou.
- Du point M, suivre la droite MN = 2000m de gisement 227 degrés pour atteindre le point N situé sur un affluent de Boudouboudou.
- Du point N, suivre la droite NO = 1000m de gisement 151,5 degrés pour atteindre le point O situé sur la rivière Boudouboudou.
- Du point O, suivre Boudouboudou en aval et Lopondji pour atteindre le point P situé sur la Boumba.
- Du point P, suivre la droite PQ = 6600m de gisement 43 degrés pour atteindre le point Q situé sur un cours d'eau non dénommé.

- Du point R, suivre la droite RS = 6600m de gisement 223,5 degrés pour atteindre le point S situé sur la Boumba.

A l'Ouest : - Du point S, suivre la Boumba en amont pour atteindre le point de base A.

La zone ainsi circonscrite couvre une superficie de Vingt mille huit cents hectares.

La présente Attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

*Le Directeur Général*



*P. L. G.*

